

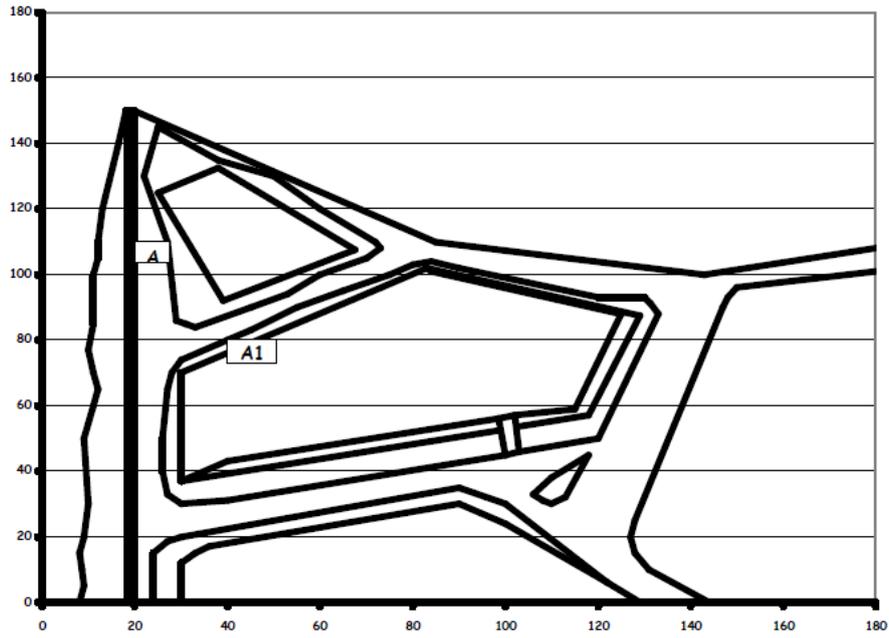
TRAVAUX SUR LE SITE DE FRYNAUDOUR

PAR CLAUDE BERGER-FRANÇOIS SALLOU

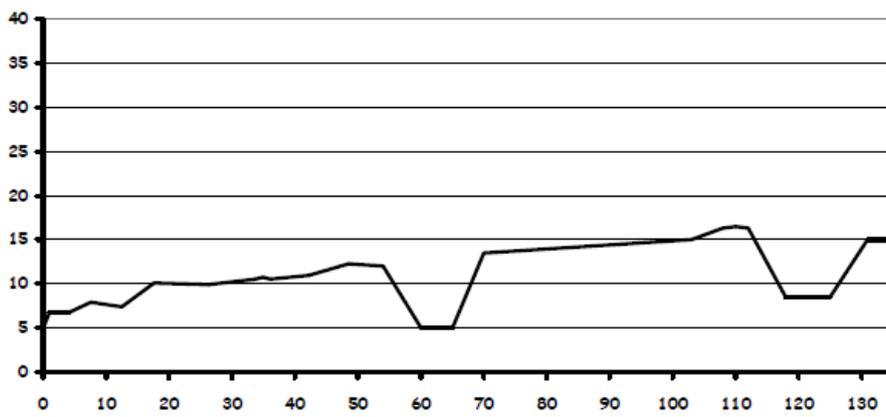
Le samedi 26 avril 2008, les associations Racines et Patrimoine de Quemper-Guézennec et l'ARSSAT se retrouvaient à nouveau sur le site de Frynaudour, au confluent du Leff et du Trieux. L'objectif était d'effectuer des relevés complémentaires sur les grands ensembles fossés talus qui bordent le camp retranché au sud et à l'est. Ce système défensif avait déjà fait l'objet d'une communication à la Société Préhistorique Française le 25-02-1909, par A.L. Harmois : SECdN 1910 p.156. « En avant des ruines du château de Frian-an-Dour, le côté de la terre ferme est défendu par une profonde tranchée formant un cap barré ». Après une matinée de travail en équipe de 2 à 3 personnes, il est possible de tracer le plan complet du retranchement et d'obtenir deux coupes du système.

- -Le fossé sud, en réalité orienté du 257 au 27° magnétique, possède une largeur de base égale à 7,5 m. Sa largeur au sommet avoisine les 20 m. Il est creusé sur une profondeur de 6,5 m. Sa partie est fut remblayée ultérieurement pour permettre l'accès à la parcelle A2 (basse-cour des relevés précédents). La longueur creusée était de 95 m, depuis la rivière du Trieux et la jonction avec le fossé est. Il s'ensuit que ce creusement, de section trapézoïdale, représente 8800 m³ de schiste et de terre arrachés au plateau primitif.
- -Le fossé est, lui, est orienté du 20 au 200° magnétique. Il est bordé par une voie ancienne, le chemin rural n°70 qui mène au gué du Leff. Sa profondeur est d'environ 7 m et le volume des terrassements effectués peut être évalué à 5000 m³, si la voie ancienne est préexistante.
- -Le fossé qui sépare la parcelle A1 de la parcelle A2, déjà étudié en 2003 et 2004 est large de 6 m à la base, de 13 m au sommet. Sa profondeur moyenne est de 8 m, sa longueur de 57 m. Le volume des terrassements est donc 4332 m³. Au vu des coupes AH et IQ, il apparaît que les terrassements sud et est semblent avoir été rejetés uniquement vers l'intérieur du camp, pour y créer des talus, aujourd'hui en partie arasés. Les faces ouest et nord, baignées par le Trieux et le Leff, ne bénéficiaient sans doute d'aucune autre protection que les mini falaises, si elles existaient alors, creusées par ces cours d'eau dans leurs berges. Il est même probable que le fossé qui sépare la parcelle A1 de la parcelle A2 aurait ultérieurement surtout servi de carrière de pierres destinées à la construction du château trapézoïdal de Frynaudour : Voir bulletin ARSSAT de 2003 p.19 et 20. Les datations du retranchement et du château restent donc encore à préciser, mais pourraient s'étager entre le IX^e et le XIII^e siècle.

Site de Frynaudour



Coupe A-H



Coupe I-Q

